

## QUESTION ORALE

*Au Gouvernement de la Polynésie française*

À

**Madame Christel LEHARTEL**

*Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports (MJS)*

**Objet : Le dialogue de gestion**

**Madame la Ministre,**

Le 19 mars dernier, je vous ai interpellé par une question écrite sur le résultat du dialogue de gestion pour la rentrée 2019-2020. Je n'ai reçu de réponse que le 3 mai, c'est-à-dire hors délai, eu égard de l'article 37 du règlement intérieur de notre assemblée. Aujourd'hui je me permets de réitérer ma demande oralement car nous avons assisté au refus des syndicats de siéger au comité technique paritaire convoqué le 02 avril dernier.

Dans votre réponse écrite, vous indiquez un maintien des postes pour la rentrée prochaine. Or, selon mes informations Madame la Ministre, la notification de vos moyens par le vice-rectorat fait apparaître une suppression de 10 postes pour le second degré et un transfert de 23 postes du premier degré vers le second degré qui traduit le passage des enseignants de CJA vers le secondaire. Il semble alors que le résultat du dialogue de gestion ne soit pas aussi satisfaisant que vous le prétendez. Bien que vous essayez de rassurer en expliquant que la suppression des 10 postes est compensée par l'attribution de 180 heures supplémentaires, nous savons tous qu'il vaut mieux gérer des postes à temps plein plutôt que des heures supplémentaires à répartir sur des enseignants volontaires, motivés et disponibles.

Mais ce qui m'inquiète tout particulièrement aujourd'hui, c'est la demande du vice-rectorat de régulariser la surconsommation en emplois que vous pratiquez cette année dans le second degré. Il s'agit là de 38 postes de contractuels.

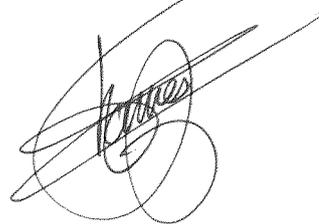
Permettez-moi Madame la Ministre de signaler encore une fois le nombre important voire alarmant d'heures de cours non dispensés par manque d'enseignants remplaçants. Cette mesure qui vous ait demandé ne risque-t-elle pas d'accentuer cette problématique des remplacements ? De plus, il vous a été notifié la suppression des 600 000 euros de crédits de remplacements.

Aussi, Madame la Ministre, pouvez vous nous indiquer les moyens mis en œuvre par votre ministère pour réduire dès à présent cette surconsommation et pour appréhender la suppression des 10 postes dans le second degré pour la rentrée prochaine et la suppression des crédits de remplacement ?

Concernant le premier degré, il ne semble pas y avoir de baisse significative des moyens. Vous avez demandé 5 postes supplémentaires pour les enseignants stagiaires à l'ESPE et vous les avez obtenus. L'ESPE pourra donc accueillir 15 jeunes polynésiens pour débiter une carrière d'enseignant. C'est une demande légitime et louable. Cependant, il semblerait qu'au vu de la notification, ces 5 postes supplémentaires alloués aux stagiaires aient été pris sur le plafond d'emplois des enseignants titulaires. Madame la Ministre, pouvez-vous me confirmer ce transfert ? Et quel impact aura-t-il sur la gestion des emplois dans le premier degré et notamment sur la brigade de remplacement et la formation continue des enseignants ?

Par avance, je vous remercie Madame la ministre, pour tous les éclaircissements que vous pourrez nous apporter afin de rassurer les enseignants, les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves pour la préparation de la rentrée prochaine.

**Mr James HEAUX**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'James Heaux', is written over a large, stylized circular scribble or flourish.